

450 Forme rejetée – Matière nom commun

Définition

Cette zone contient la mention d'une forme matière nom commun qui fait l'objet d'un renvoi.

Occurrence

Facultative.
Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1	blanc	Non défini
Indicateur 2	blanc	Non défini

Sous-zone(s)

Sous-zone(s) de données

\$a	Élément d'entrée Obligatoire. Non répétable.
\$j	Subdivision de forme Répétable.
\$x	Subdivision de sujet Répétable.
\$y	Subdivision géographique Répétable.
\$z	Subdivision chronologique Répétable.

Sous-zone(s) de contrôle

\$0	Formule introductive Non répétable.
\$2	Code du système d'indexation matière Non répétable.
\$3	Identificateur de la notice d'autorité Non répétable.
\$5	Données codées relatives aux mentions de formes rejetées ou associées Non répétable.
\$6	Données de lien entre zones Non répétable.
\$7	Écriture de catalogage et écriture de la racine de la vedette Non répétable.
\$8	Langue de catalogage et langue de la racine de la vedette Non répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

La forme figurant en 450 est, selon les pratiques de l'établissement qui a créé la notice, une variante ou une forme non retenue de la vedette figurant en 250. Son utilisation n'est pas autorisée dans les notices bibliographiques.

Zone(s) connexe(s)

152 Règles
250 Vedette – Matière nom commun

Exemple(s)

EX 1 ■
250 ## \$aFederal aid to education
450 ## \$aEducation\$xFederal aid

EX 2 ▲
152 ## \$brameau
250 ## \$aBicyclettes
450 ## \$aCycles (véhicules)
450 ## \$aDeux-roues
450 ## \$aDraisienne
450 ## \$aVélocipèdes
450 ## \$aVélos